



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21078958

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

24 JUIN 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0886 453 801

Nom

(en entier) : **ASTEC EUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue de Pont 35, 7500 Tournai**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur et transfert du siège social et du siège d'exploitation

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue au siège social le 7 juin 2021 à 15 heures

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de Monsieur Stéphane DELAUTRE-DROUILLON, administrateur.

Le président désigne Monsieur Charles DELAUTRE-DROUILLON en qualité de scrutateur et secrétaire.

Compte tenu de ce qui précède, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et statuer sur l'ensemble des sujets de son ordre du jour.

La présente assemblée générale a pour ordre du jour:

- 2 Transfert du siège social et du siège d'exploitation
- 3 Nomination d'un mandat d'administrateur

Après vérification, l'exposé du président est reconnu exact par l'assemblée générale. L'assemblée générale se reconnaît donc valablement constituée et apte à délibérer sur les points de l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes, et ce chaque fois à l'unanimité des voix:

2. Transfert du siège social et du siège d'exploitation

Par vote séparé, l'assemblée décide d'acter le transfert du siège social et le siège d'exploitation de la société à l'adresse suivante :

Grand'Place 39, boîte 13
7500 Tournai
Et ce à partir du 1er avril 2021

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

3. Prolongation du mandat d'administrateur

Par vote séparé, l'assemblée décide de nommer Monsieur Charles Delautre-Drouillon en tant qu'administrateur au 7/6/2027.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal et de son (ses) annexe(s).

Le Président: Monsieur Stéphane DELAUTRE-DROUILLON

Le scrutateur et secrétaire: Monsieur Charles Delautre-Drouillon

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).